

FICHE INSCRIPTION CAC 33 SAISON 2026 - 2027

NOM* : Prénom* :

Sexe** : ☐ H ☐ F Nationalité** :

Adresse** :

Ville ** : Code Postal** :

Téléphone** : Courriel** : @

Date de naissance** : Lieu de naissance** :

Bénéficiaire de l'assurance en cas de décès** :

Nom ** : Prénom** : Date de naissance ** :

* Informations obligatoires

** Informations à saisir pour une première inscription ou en cas de demande de modifications

+ Je reconnais

- ☐ avoir pris connaissance et m'engage à respecter les statuts et les règlements du Club (CAC33)
- ☐ avoir pris connaissance et m'engage à respecter les règlements fédéraux***
- ☐ avoir été informé(e) de mes obligations concernant la réglementation en particulier sur la formation et l'enregistrement des modèles

et j'autorise

- ☐ le club à saisir les informations me concernant sur ma fiche licencié
- ☐ la FFAM à exploiter toutes les photos et vidéos prises dans le cadre des activités fédérales*****
- ☐ la FFAM à m'adresser des offres commerciales
- ☐ la FFAM à m'envoyer la newsletter fédérale

Fait le à

Signature

*** Les documents sont consultables sur le site www.ffam.asso.fr

***** Je reconnais être informé(e) que je dispose d'un droit d'accès de modification, de rectification et de suppression des données qui me concerne (art. 34 de la loi " Informatique et Libertés ") soit sur mon espace personnel, soit en contactant directement la Fédération Française d'Aéromodélisme

Pièces à fournir

- Attestation questionnaire de santé ou certificat médical

Questionnaires et attestation disponibles sur le site internet : <https://www.clubaeromodelismecestas33.fr/>

- Autorisation parentale pour les mineurs

Autorisation disponible sur le site internet : <https://www.clubaeromodelismecestas33.fr/> et à joindre obligatoirement à la demande d'inscription pour les mineurs

CHOIX DE LA LICENCE ET DE L'ASSURANCE INDIVIDUELLE

RC et IA : Quelles différences ?

- **Responsabilité Civile (RC)** : Obligatoire et incluse dans votre licence. Elle couvre les dommages que vous pourriez causer à autrui.
- **Individuelle Accident (IA) (Optionnelle)** : Elle vous indemnise pour vos propres dommages corporels

Consultez le détail des remboursements (capital décès, frais médicaux...) dans le Tableau des Garanties pour vous aider dans votre choix.

	Licence +RC				Cotisation CAC33	TOTAL
	Sans IA	IA option de base	IA Option1 *	IA option2		
☐ Adulte + 25 ans	☐ 48,82 €	☐ 50,91 €	☐ 52 €	☐ 53,09€	+ 42 €	€
☐ Jeune + de 18 ans et – de 25 ans	☐ 48,82 €	☐ 50,91 €	☐ 52 €	☐ 53,09€	+27 €	€
☐ Junior + de 14 ans et – de 18 ans	☐ 18,82 €	☐ 20,91 €	☐ 22 €	☐ 23,09 €	+ 27 €	€
☐ Cadet – de 14 ans	☐ 8,82 €	☐ 10,91 €	☐ 12 €	☐ 13,09 €	+ 27 €	€
☐ Non pratiquant	☐ 11,82 €	☐ 13,91 €	☐ 15 €	☐ 16,09 €	+ 12€	€
☐ Licence FAI **	☐ 15 €				+ 42 €	€
☐ Membre associé **					47 €	€
						€

**L'option 1 est la formule recommandée par la fédération pour une protection optimisée.*

*** La licence FFAM est obligatoire pour obtenir une licence FAI, ou être membre associé*

SANTÉ

Je certifie (cocher la case correspondant à votre situation)

☐ avoir répondu non à l'ensemble des questions relatives au questionnaire de santé

OU

☐ avoir répondu oui à l'une des questions relatives au questionnaire de santé et je suis dans l'obligation de fournir au club un certificat médical datant de moins de 6 mois mentionnant l'absence de contre-indication **à la pratique de l'aéromodélisme.**

Fait le à

Signature

RÈGLEMENTATION

Numéro d'exploitant d'UAS

Pour les licenciés pratiquant en extérieur

Numéro de type FRA xxxxx xxxxx xxx - code du pays sur 3 lettres (FRA pour la France) + 13 caractères)

Date de fin de validité

Formation Télépilote d'aéromodèle ou Catégorie Ouverte A1/A3

(cocher la case correspondant à votre situation)

☐ Je déclare voler avec des modèles de moins de 800 g

OU

☐ Je déclare voler avec des modèles de plus de 800 g

☐ J'ai obtenu ma formation via AlphaTango (formation aéromodélisme ou Catégorie Ouverte A1/A3) (copie de l'attestation à remettre à mon club)

Date d'obtention :

☐ J'ai obtenu ma formation via mon espace licencié et elle est valable pour la saison en cours

☐ Je n'ai pas suivi la formation ou elle ne sera plus valable pour la saison en cours. Je m'engage à la suivre **dans l'année. L'attestation devra être déposée sur mon espace licencié si je la suis sur AlphaTango.**

Tableau récapitulatif des obligations du télépilote



Mes obligations en tant que télépilote disposant d'un titre de participation de la FFAM d'aéronef sans personne à bord en catégorie vol circulaire, vol libre, planeur et aéronef radiocommandé

	! ENREGISTREMENT	! FORMATION	! ENREGISTREMENT	! UNIQUEMENT sur les sites sans AIP et les sites non exemptés SIGNALEMENT ÉLECTRONIQUE
Que dois-je faire ?	M'enregistrer comme exploitant d'UAS	Suivre la formation télépilote	Enregistrer mes modèles	Associer mon modèle à un signalement électronique (balise)
Où faire la démarche ?	Alphatango (AT)	Espace licencié FFAM ou Alphatango (AT)	Alphatango (AT)	Alphatango (AT)
Que dois-je avoir avec moi en plus de ma pièce d'identité ?	L'extrait du registre papier ou pdf	Mon attestation de formation	L'extrait d'enregistrement	
Que doit-il y avoir sur mon modèle ?	Le numéro d'exploitant du propriétaire FRAxxxxxxxxxx	Aucune obligation	Le numéro d'enregistrement UAS-FR-xxxxxx	La balise signalement électronique
	SAUF pour les pratiquants en indoor et les licenciés des clubs de Nouvelle-Calédonie	SAUF pour les modèles de moins de 800g et les moins de 14 ans	SAUF pour les modèles de moins de 800g non équipé d'un dispositif de signalement électronique	SAUF pour les modèles de moins de 800g et la catégorie VCC

Tableau des Garanties Assurance *Individuelle Accident*

	Décès accidentel	Frais d'obsèques	Invalidité permanente totale ou partielle à la suite d'accident	Frais médicaux en France à la suite d'accident	Frais de recherche et secours
Garanties de base	15 000 €	1 500 €	Taux d'invalidité (à partir de 6%) : 30 000 € x taux d'IP	Frais réels dans la limite de 3 000 € par accident dont : • Hospitalisation : 100% du forfait journalier hospitalier • Soins et prothèses dentaires : dans la limite de 600 € par dent par sinistre et limité à 4 dents par an • Bris de lunettes : dans la limite de 600 € / an	Frais réels dans la limite de 3 000 €
Garanties 2026	19 205 €	1 773 €	38 411 €	• Frais de prothèses : 4 727 € • Bris de lunettes, verres de contact, prothèse, appareil de redressement dentaire : 886 € • Perte de lunettes : 444 € • Frais médicaux : 4 727 €	3 545 €
Option 1	30 000 €	3 000 €	Taux d'invalidité (à partir de 6%) : 50 000 € x taux d'IP	Frais réels dans la limite de 5 000 € par accident dont : • Hospitalisation : 100% du forfait journalier hospitalier • Soins et prothèses dentaires : dans la limite de 800 € par dent par sinistre et limité à 4 dents / an • Bris de lunettes : dans la limite de 800 € / an	Frais réels dans la limite de 5 000 €
Option 2	50 000 €	5 000 €	Taux d'invalidité (à partir de 6%) : 100 000 € x taux d'IP	Frais réels dans la limite de 8 000 € par accident dont : • Hospitalisation : 100% du forfait journalier hospitalier • Soins et prothèses dentaires : dans la limite de 1000 € par dent par sinistre et limité à 4 dents / an • Bris de lunettes : dans la limite de 1000 € / an	Frais réels dans la limite de 8 000 €
Franchise	Néant	Néant	5 %	Néant	Néant